

Vente maison mitoyenne et voisinage bruyant

Par JeanDavid25000, le 21/05/2021 à 14:31

Bonjour

Nous avons vendu notre maison mitoyenne que nous habitons depuis 10ans. Le compromis a été signé en mars et on passe au notaire en juillet.

Or depuis qq semaines, de nouveaux voisins sont arrivés et sont plus bruyants.

Dois je le signaler le jour de la signature ou le faire avant?

En sachant qu'en 10ans nous n'avons eu aucun soucis et que lors de la mise en vente ces voisins n'étaient pas ici.

Cordialement